

## Bulletin d'adhésion

(A remplir pour les nouveaux adhérents)

### Personne 1

NOM. .... Prénom .....

Année de naissance ..... Mail ..... ☎ (Portable).....

### Personne 2

NOM ..... Prénom .....

Année de naissance ..... Mail ..... ☎ (Portable) .....

### Adresse

Code Postal ..... Ville ..... ☎ (Fixe) .....

Situation actuelle : (profession, étudiant, ancienne profession pour les retraités) .....

Centre d'intérêt : histoire générale, locale ou régionale, archéologie, arts, patrimoine bâti, littérature, sciences  
(souligner les thèmes qui vous intéressent)

### Désire adhérer à la Société Polymathique du Morbihan

Cotisation annuelle	Personne seule	Couple	Etudiant	Personnes Morales
Cotisation	35 €	45 €	20 €	45 €
Membres bienfaiteurs	≥80 €	> 100€		

### L'adhésion à l'association donne droit à une déduction fiscale de 66 % du montant de la cotisation

La cotisation permet de participer aux conférences (à la Maison des Associations 31 rue Guillaume Le Bartz à Vannes) le 2ème mercredi de chaque mois, de recevoir chaque mois (sauf en juillet et août) un bulletin d'information au format numérique PDF ainsi que le volume annuel publié chaque année avec le texte intégral illustré des principales conférences, de participer aux sorties au tarif « adhérent », emprunter des ouvrages à la bibliothèque et à l'accès gratuit aux musées de Vannes et Carnac.

Ci-joint un chèque de .....€ libellé au nom de « Société Polymathique du Morbihan » à expédier à l'adresse :  
**Société Polymathique du Morbihan – Maison des Associations – 31 rue Guillaume Le Bartz – 56000 Vannes**

A ..... le .....

**Signature**

La bibliothèque, 12 rue Saint Symphorien à Vannes, est ouverte les lundis de 14h00 à 15h00 et/ou sur rendez-vous -  
Mail : [polymathique@orange.fr](mailto:polymathique@orange.fr)

**Chaque adhérent peut avoir connaissance des données le concernant et en demander rectification. Le responsable du traitement des données est le Président de la Société Polymathique. Les données collectées servent exclusivement à la diffusion des informations sur l'activité de la Société et au calcul de la cotisation. Le règlement de l'association sur le RGPD est disponible sur simple demande. La CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) est l'organisme chargé de contrôler le respect des dispositions relatives à la collecte et l'utilisation des données à caractère personnel**